

# Réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat



Réforme  
pédagogique  
ou  
économique ?

# Réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat

**Décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018**  
**Arrêtés du 16 juillet 2018**

Rappel vote au CSE du 12 avril : largement négatif



# VOTES AU CSE DU 12 AVRIL 2018

## Arrêté Seconde

Pour : **10** (UNSA Education, SNPDEN-UNSA)

Contre : **53** (FSU, CGT, FO, Solidaires, SGL, UNEF, CFDT, SNALC, CFE-CGC, FCPE),

Abstention : **7** (SE-UNSA, PEEP)

## Arrêté voie générale

Pour : **7** (SNPDEN-UNSA, UNSA Education, PEEP),

Contre : **35** (FSU, CGT, FO, SUD, CFE-CGC, SNALC, CFDT, SGL, FAGE),

Abstentions : **16** (FCPE, SE-UNSA).

## Arrêté voie technologique

Pour : **6** (SNPDEN-UNSA, UNSA Education),

Contre : **35** (FSU, CGT, SUD, CFE-CGC, SNALC, CFDT, FO, SGL, FAGE, FCPE),

Abstentions : **9** (SE-UNSA, PEEP)

# Réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat

**Nouveau lycée : tout est  
possible, rien n'est  
réalisable !**

# LA NOUVELLE SECONDE (rentrée 2019)

# 1. Enseignements communs

(horaires hebdomadaires élèves)

Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	<b><u>18 h annualisées</u></b>
Sciences numériques	1 h 30



quel enseignant ?



Risque de  
concurrence

## 2. Enseignements optionnels (non obligatoire)

2 options « au plus »



1 option générale (3 h)	1 option technologique (1h30)
latin	management et gestion
grec	santé et social
3 <sup>ème</sup> langue vivante	biotechnologies
arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, musique, danse	sciences et laboratoire
EPS	sciences de l'ingénieur
	création et innovation technologiques
	création et culture- design

Peut être en plus de l'option générale



- réduction du nombre d'options
- mise en concurrence des enseignements

### 3. Marge d'autonomie des établissements

**12 h / division / semaine**

« Laisée à la disposition des établissements »

*Censée financer :*

- les **dédouplements**
- les **options**
- l'**AP**
- l'**orientation**
- le **tutorat** : « Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves. Il consiste à les conseiller et à les guider dans leur parcours de formation et d'orientation. »



- **risque de discorde et concurrence entre disciplines**
- **doit être discutée et votée en CA**



## ■ L'accompagnement personnalisé

« Volume horaire déterminé **selon les besoins des élèves.** »

*Contenu :*

- « améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la **langue française et en mathématiques.** »
  - ⇒ **tests de positionnement** en début de classe de seconde.
- « soutenir la **capacité d'apprendre et de progresser** des élèves, notamment dans leur **travail personnel**, améliorer leurs compétences et contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. »
  - **AP plus financé et cadré : affirmer le lien AP/discipline, en petits groupes**
  - **modalités doivent être discutées et votées en CA**
  - **défendre l'existant en terme d'horaire élèves**
  - **refuser les interventions en HSE** (*outil de destruction de postes*)



## ■ L'accompagnement au choix de l'orientation

« **54 heures, à titre indicatif**, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement. »

« implique l'intervention des **membres de l'équipe éducative** et, le cas échéant, des personnes et organismes invités par l'établissement et qui peuvent être mandatés par le conseil régional. »

**Modalités** : semaines de l'orientation, journées d'immersion dans des établissements d'enseignement supérieur, séances d'information, ateliers de réflexion en classe, visites d'entreprises, etc.



- **A distinguer de l'AP qui doit rester un enseignement accroché aux disciplines !**
- **Qui ? Rôle des Psy-EN ???**
- **Refus de l'ingérence du secteur privé.**



## Bilan :

- Grille sans option : 26h30 contre 28h30 actuellement... (y compris EMC)
- Suppression de MPS, Littérature et Société, PFEG, ICN...
- AP, dédoublements et options non financés...  
  
→ réduction globale des horaires qui aboutira à 2600 suppressions de postes au niveau national

# LE NOUVEAU CYCLE TERMINAL

Rentrée 2019 pour la première

Rentrée 2020 pour la terminale

# 1- Enseignements communs

Français (1 <sup>ère</sup> )
Philosophie (terminale)
Histoire-géographie
Enseignement scientifique
LV 1 et 2
EPS
EMC
<u>Total</u>

# 1- Enseignements communs

	<b>PREMIERE générale</b>
Français (1 <sup>ère</sup> ) Philosophie (terminale)	4 h
Histoire-géographie	3 h
Enseignement scientifique	2 h
LV 1 et 2	4 h 30
EPS	2 h
EMC	18 h annualisées
<b><u>Total</u></b>	<b>16 h 30</b>

# 1- Enseignements communs

	PREMIERE générale	TERMINALE générale
Français (1 <sup>ère</sup> ) Philosophie (terminale)	4 h	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
LV 1 et 2	4 h 30	4 h
EPS	2 h	2 h
EMC	18 h annualisées	18 h annualisées
<u>Total</u>	<b>16 h 30</b>	<b>16 h 00</b>



- **fin des séries générales: tous les élèves sont groupés sans distinction**
- **mathématiques absentes du tronc commun**
- **flou sur l'enseignement scientifique**

## 2. Enseignements de spécialité : **3** en première, **2** en terminale

(*parmi les 3 prises de 1<sup>ère</sup>*)

	PREMIERE générale	TERMINALE générale
<b>Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques</b>	4 h	6 h
<b>Humanités, littérature et philosophie</b>	4 h	6 h
<b>Sciences économiques et sociales</b>	4 h	6 h
<b>Langues, littératures et cultures étrangères</b>	4 h	6 h
<b>SVT</b>	4 h	6 h
<b>Mathématiques</b>	4 h	6 h
<b>Physique-chimie</b>	4 h	6 h
<b>Numérique et sciences informatiques</b>	4 h	6 h
<b>Littérature et LCA</b>	4 h	6 h
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	4 h	6 h + 2 h de SPC
<b>Arts (<i>au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre</i>)</b>	4 h	6 h



# 3. Enseignements optionnels

Durée : 3 h

**1 seul possible en première**

latin – grec

→ *peut être en plus de l'option*

**3<sup>ème</sup> langue vivante**

**EPS**

*Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre)*

# 3. Enseignements optionnels

Durée : 3 h

1 seul possible en première

2 possibles en terminale

latin – grec

→ peut être en plus de l'option

Mathématiques complémentaires

(si spécialité mathématiques est abandonnée)

3<sup>ème</sup> langue vivante

Mathématiques expertes

(si spécialité mathématiques conservée)

EPS

Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)



- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline sans renoncement
- **Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline**
- Offre d'enseignements de spécialité limitée  
→ différenciation et concurrence + marquée entre établissements...

« Nous allons faire en sorte que les élèves aient un large choix, autour de sept spécialités dans leur établissement ou à proximité. Les cinq spécialités restantes seront implantées de manière à rendre plus attractifs les établissements qui en ont besoin »

*J.M. Blanquer, 4/9/2018*





- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline  
Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline

- offre d'enseignements de spécialité limitée

⇒ différenciation et concurrence plus marquées entre établissements

- Effet sur les services des enseignants des choix des élèves

- Mise en concurrence des disciplines (spé comme options) : menace sur les postes !

- Lien avec Parcoursup : élèves obnubilés par l'orientation. Logique d'initié et risque de tri social.

- Fin des TPE / « grand oral » de fin de terminale sans horaire de préparation : en terminale, assuré par 1 ou 2 enseignements de spécialité.

#### 4. Marge d'autonomie : 8 h par semaine / division en 1<sup>ère</sup> et en Terminale pour :

- **Options**

- **Dédoublings**

- **AP** (« *horaire déterminé selon les besoins des élèves* »)

*« capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel », « améliorer leurs compétences », « construction de leur autonomie intellectuelle »*

En terminale, l'AP « prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité. »

- **Tutorat** : *« guider dans leur parcours de formation et d'orientation »*

- **AP plus financé et cadré : affirmer le lien AP/discipline, en petits groupes**

- **Modalités doivent être discutées et votées en C.A.**

- **Défendre l'existant en terme d'horaire élèves**

- **Refuser les interventions en HSE**



#### 4. Marge d'autonomie : 8 h par semaine / division en 1<sup>ère</sup> et en Terminale pour :

- **Options**

- **Dédoublings**

- **AP** (« *horaire déterminé selon les besoins des élèves* »)

« *capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel* », « *améliorer leurs compétences* », « *construction de leur autonomie intellectuelle* »

En terminale, l'AP « prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité. »

- **Tutorat** : « *guider dans leur parcours de formation et d'orientation* »

**Et si nous offrons des spécialités non remplies à 35 ??? On consomme sur cette marge ?**



**Spécialités ou options pourra-t-on tout faire ?**

## 5. Maintien des filières technologiques

## 5. Maintien des filières technologiques



**Réduction du nombre de spécialités par rapport au bac actuel**

Français (1 <sup>ère</sup> )	3 h
Philosophie (terminale)	2 h
Histoire-géographie	1 h 30
mathématiques	3 h
LV 1 et 2 dont 1 h d'enseignement technologique en LV1	4 h
EPS	2 h
EMC	18 h annualisées

Série STMG

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PREMIERE	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE TERMINALE
Science de gestion et numérique (7 h)	<b>1 enseignement spécifique parmi</b> : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion. (10 h)
Management (4 h)	
Droit et économie (4 h)	Droit et économie (6 h)



## Série ST2S

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PREMIERE	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE TERMINALE
Sciences et techniques sanitaires et sociales (7H)	Sciences et techniques sanitaires et sociales (8 h)
Biologie et Physiopathologie humaines (5 h)	
Physique-chimie pour la santé (3 h)	
Chimie, Biologie et Physiopathologie humaines (8 h)	

## Série STI2D

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PREMIERE	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE TERMINALE
Innovation technologique (3H)	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) <b>avec 1 enseignement spécifique</b> parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique (12h)
Ingénierie et développement durable I2D (9 h)	
Physique-chimie et mathématiques (6 h)	

## Série STL

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PREMIERE	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE TERMINALE
Biotechnologies ou Sciences Physiques et chimiques en laboratoire (9h)	Biochimie – Biologie - Biotechnologies ou Sciences Physiques et chimiques en laboratoire (13h)
Biochimie et Biologie (4 h)	
Physique-chimie et mathématiques (5 h)	
	Physique-chimie et mathématiques (5 h)

## Série STD2A

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE PREMIERE	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE TERMINALE
Design et métiers d'art (14h)	Analyse et méthodes en design (9h)
Outils et langages numériques (2 h)	Conception et création en design et métiers d'art (9h)
Physique-chimie (2 h)	

# Enseignements optionnels pour séries technologiques

Durée : 3 h chacun

## 2 Enseignements au plus en première ou en terminale

*Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre)*

*Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre)*

**EPS**

**EPS**

**Langue vivante de complément**  
*(étrangère ou régionale) seulement en STHR*

**Langue vivante de complément** *(étrangère ou régionale) seulement en STHR*

## Bilan :



- Réduction du nombre d'heures (hors option, et limitation des options) : 28h contre 30 h actuellement...
- AP et options non financés...
- Optimisation du remplissage des classes facilitée par la fin des séries

→ réduction globale des horaires (7 à 10%)  
qui aboutira à 12.000 à 17.000 suppressions de postes au niveau national. Combien au niveau académique ?

# LE NOUVEAU BAC

(session 2021,  
donc dès 2019-2020 en 1<sup>ère</sup>)

Pour simplifier un examen **devenu trop complexe**

---

*Source : MEN, dossier de presse, février 2018*

# Le Bac Blanquer

Épreuves communes Première (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre)	30%	Épreuves communes Terminale (1 épreuve 2 <sup>e</sup> trimestre)	Épreuves finales 60%
---	-----	--	-------------------------

Total : 21 épreuves (environ)  
contre actuellement 12 ou 13 selon série (hors options)

# Le Bac Blancquer

Épreuves communes Première (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre)		30%	Épreuves communes Terminale (1 épreuve 2 <sup>e</sup> trimestre)		Épreuves finales 60%	
HG (2 épreuves)	5%		HG	français écrit (1 <sup>ère</sup> )	10%	
				français oral (1 <sup>ère</sup> )		
LV1 - écrit et oral	5%		LV1 - écrit et oral	Philosophie	8%	
LV2 - écrit et oral	5%		LV2 - écrit et oral			
(4 épreuves 2 fois)						
EPS (CCF)	5%		EPS (CCF)	Grand oral (20 ')	10%	
Enseignement scientifique (1 épreuve)	5%			spé 1	16%	
				spé 2	16%	
Spé 3 abandonnée (1 épreuve)	5%					
<b>soit 12 épreuves</b>			<b>Soit 6 épreuves</b>		<b>Soit 6 épreuves</b>	

Total : 24 épreuves (environ)  
contre actuellement 12 ou 13 selon série (hors options)



- **contrôle continu « pur »**
- **épreuves communes**
- **épreuves finales**

■ épreuves finales

- Français (écrit / oral)  
- 2 spécialités de  
terminale (au choix –  
*ou pas dans la voie  
techno*)  
- « Grand oral »  
- Philosophie

60%

■ épreuves communes  
■ épreuves finales



Moyenne des notes d'épreuves communes pour :  
HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ; sciences ; Spé de 1ère abandonnée en term (toutes les spés de 1ère pour voie techno)

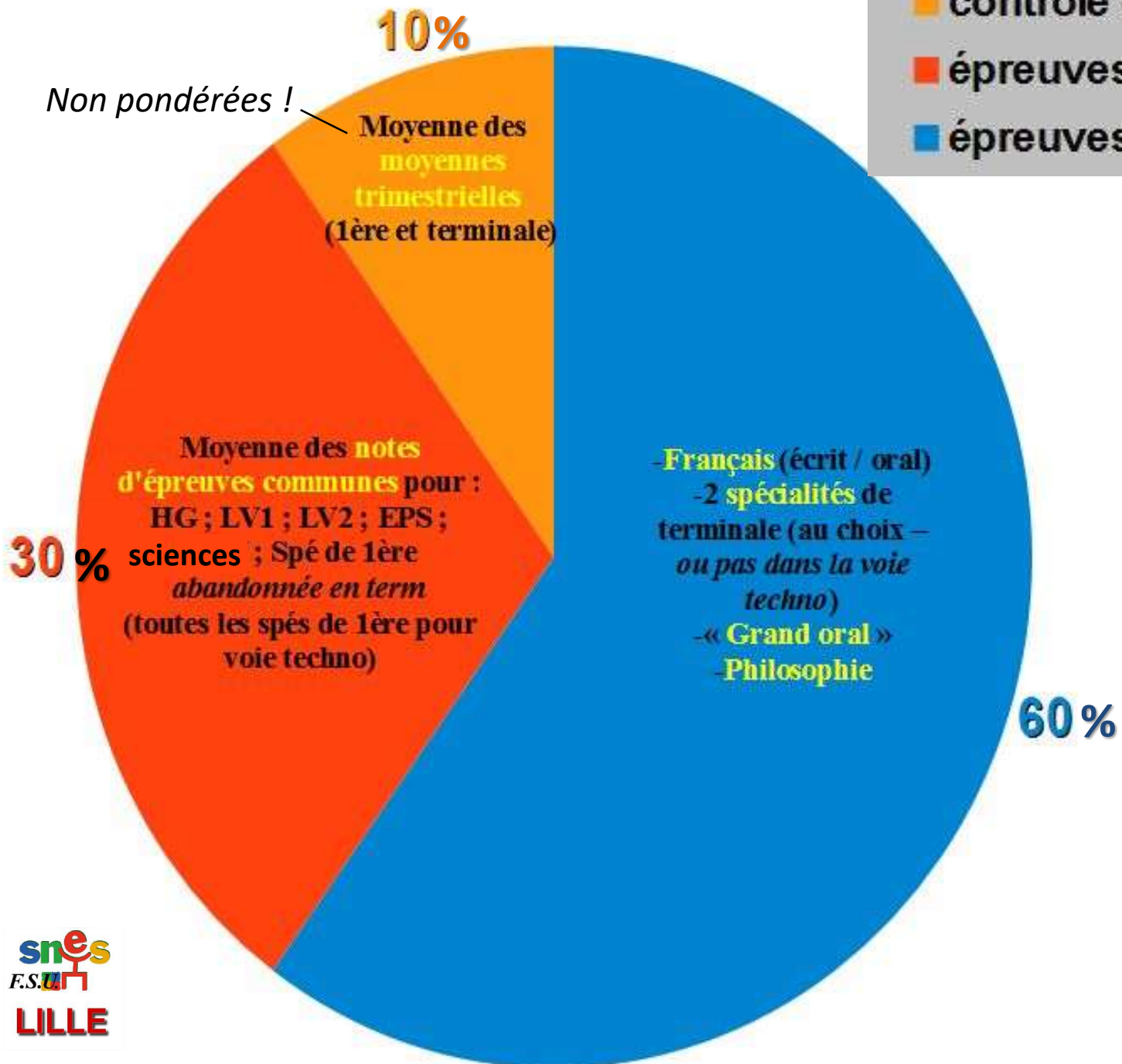
-Français (écrit / oral)  
-2 spécialités de terminale (au choix – ou pas dans la voie techno)  
-« Grand oral »  
-Philosophie

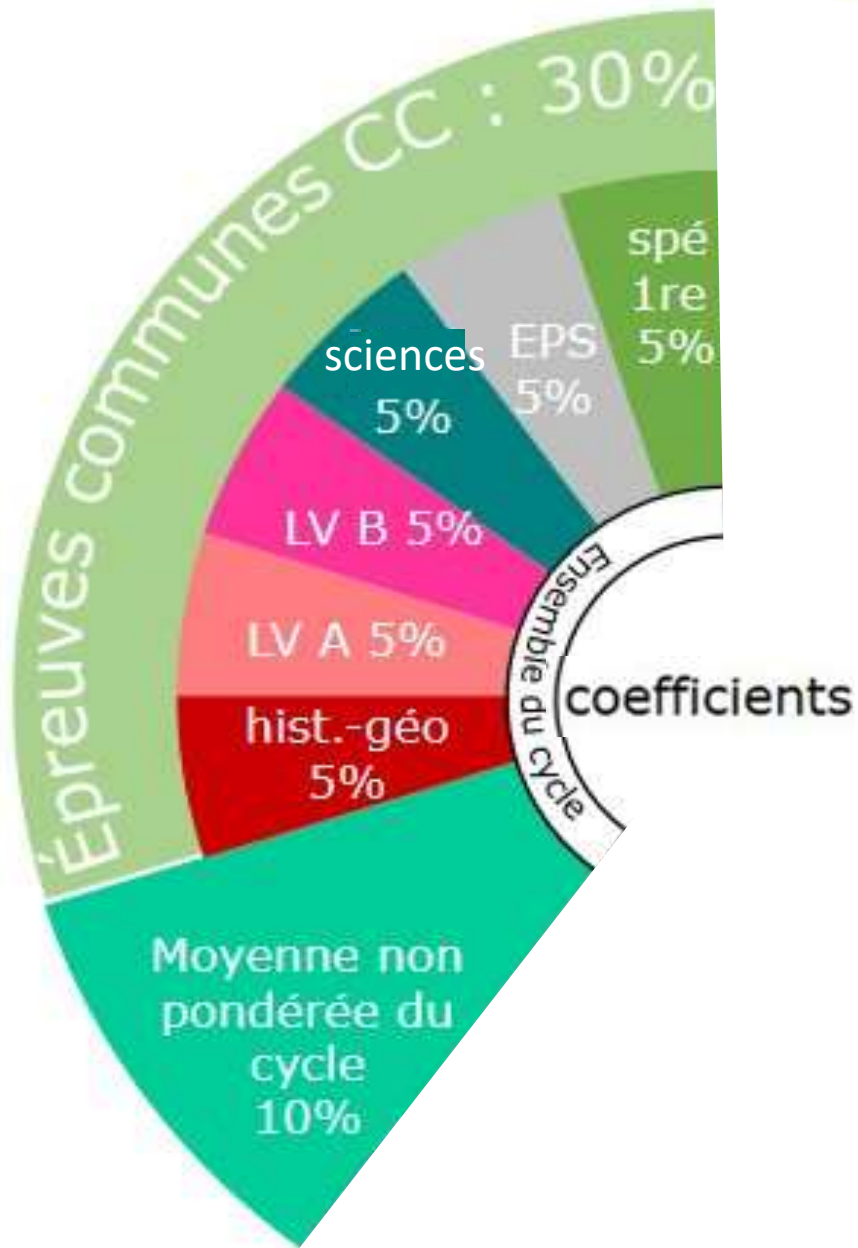
Pas le français  
Pas la philosophie  
Pas les 2 spé conservées  
Pas les options  
Pas l'enseignement scientifique en term

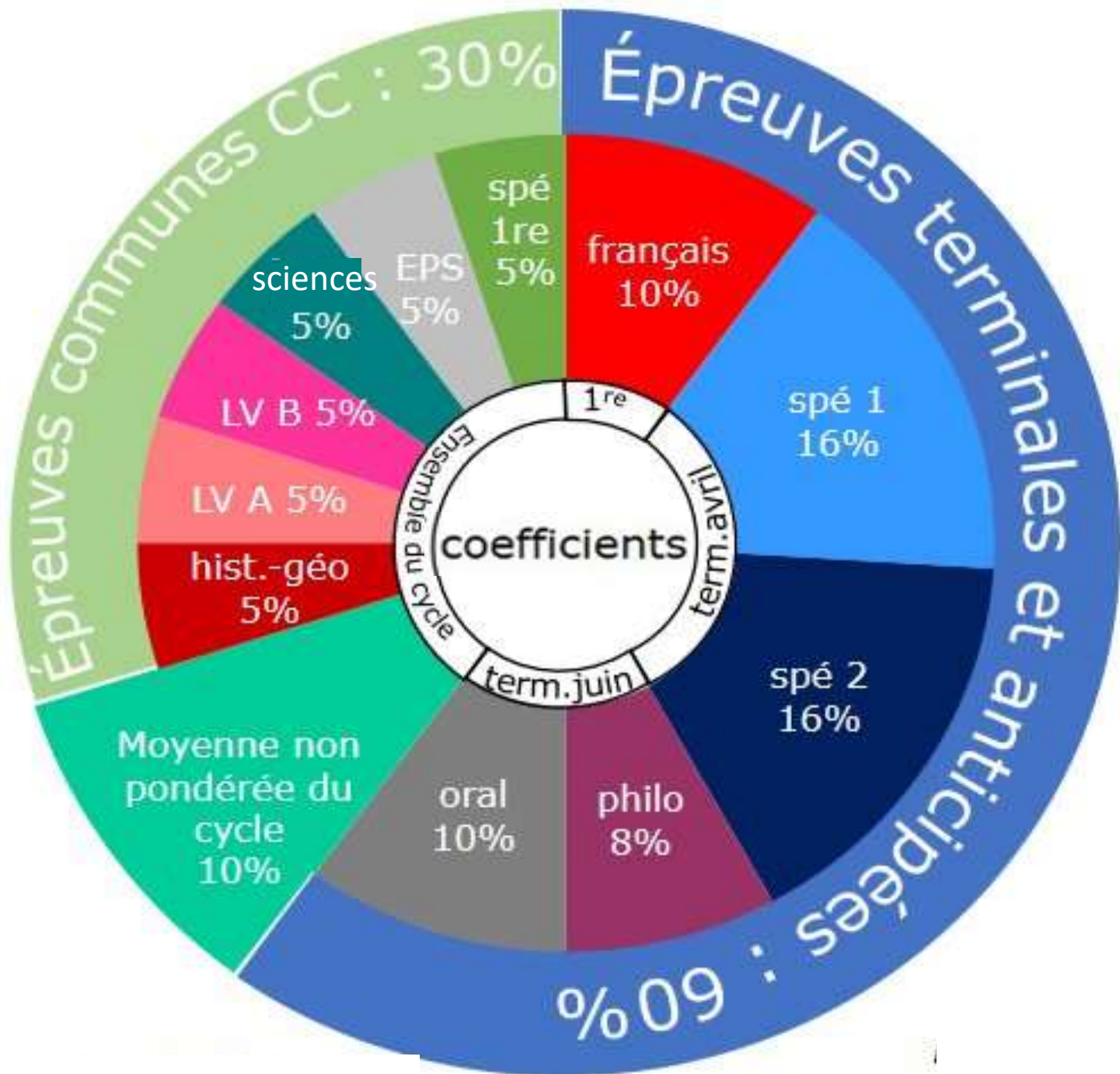
■ contrôle continu « pur »

■ épreuves communes

■ épreuves finales







1<sup>ère</sup> → 2<sup>ème</sup> trim  
1<sup>ère</sup> → 3<sup>ème</sup> trim  
Term → 2<sup>e</sup> trim

30

Moyenne des notes  
d'épreuves communes pour :  
HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ;  
sciences ; Spé de 1<sup>ère</sup>  
*abandonnée en term*  
(toutes les spés de 1<sup>ère</sup> pour  
voie techno)

10

Moyenne des  
moyennes  
trimestrielles  
(1<sup>ère</sup> et terminale)

60

Français (écrit / oral)  
-2 spécialités de  
terminale (au choix –  
*ou pas dans la voie  
techno*)  
-« Grand oral »  
-Philosophie

juin (1<sup>ère</sup>)

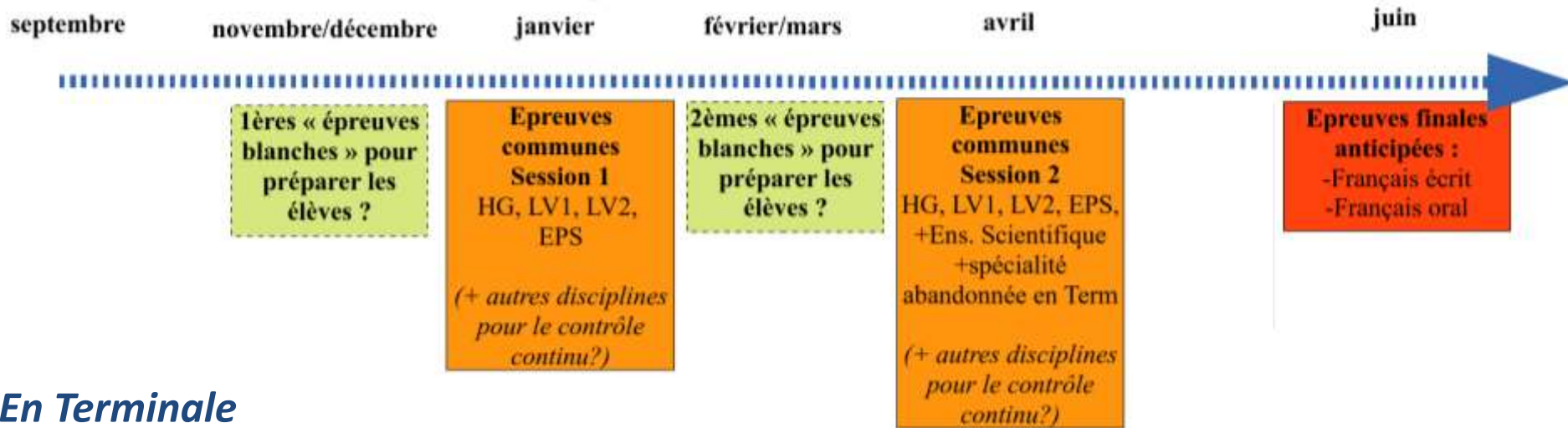
3<sup>ème</sup> trim  
(term)

juin (term)

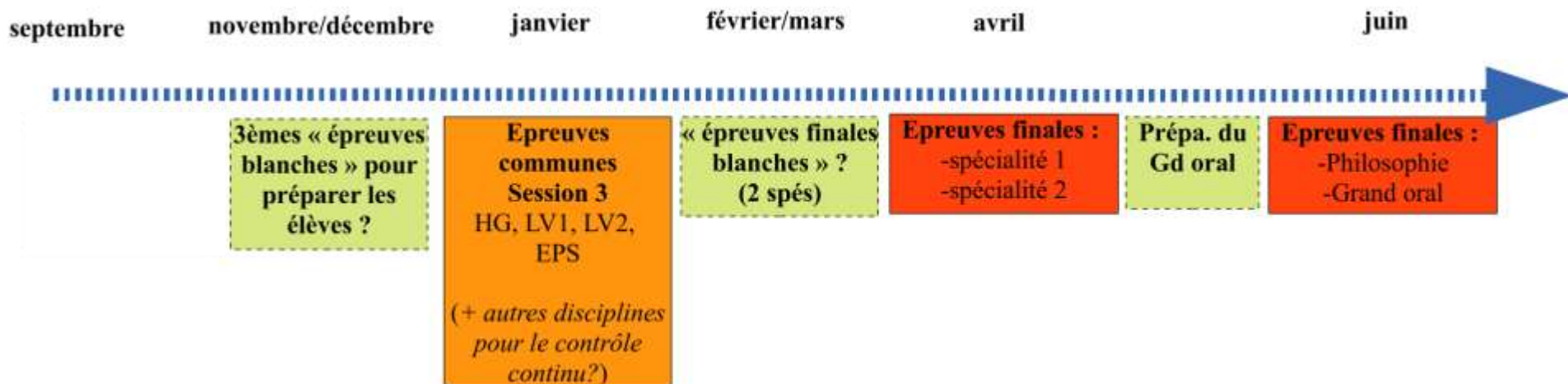


# Le Bac Blancner : l'évaluation permanente !

## En Première



## En Terminale



➔ **Beaucoup plus d'épreuves à préparer et organiser & à corriger sur 2 années !**



# Le Bac Blanquer



- un bac alourdi : 21 épreuves sur deux ans  
→ On passe de 1 à 4 sprints !
  - ⇒ scolarité phagocytée par le bachotage continu
  - ⇒ Liberté pédagogique des enseignants réduite :  
nécessité de progressions communes
  - transfert complet de la charge de travail  
d'examen sur les enseignants
- = économies budgétaires... mais charge de travail  
accrue...

Quid de la rémunération ? Suspension de cours ?



## Un diplôme vraiment national ?

**DES MESURES POUR  
GARANTIR L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES CANDIDATS  
ET LES ÉTABLISSEMENTS**

- > Une banque nationale numérique de sujets
- > Des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève
- > Une harmonisation est assurée

▶ « L'organisation des épreuves communes de contrôle continu relève de chaque établissement scolaire, qui en détermine les modalités d'organisation »

= correction par enseignants de l'établissement pour la moitié de l'examen (30% + 10% et 10 % grand oral)

▶ correction locale = tensions et pressions potentielles

▶ logique de différenciation et hiérarchisation entre établissements...



# **BILAN DE LA RÉFORME BLANQUER DU LYCÉE ET DU BAC**

- **vis** à faire des économies, en réponse à la pénurie de postes alors que les effectifs de lycéens croissent de 30 000 en 2018 et 40 000 en 2019
- **apportera plus d'inégalités** : différencie l'offre éducative, accroît les écarts entre établissements, supprime les références nationales...
- **transformera nos métiers** :
  - fin des séries
  - évaluation permanente (*CP, CE1, 6<sup>e</sup>, 2<sup>nde</sup>, épreuves communes...*)
  - mise en concurrence des disciplines.

# CALENDRIER DE LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU LYCÉE

# **2018-2019** « *cachez moi cette réforme que je ne saurais voir !* »

*Dernière année des enseignements d'exploration en 2<sup>nde</sup>, et en 1<sup>ère</sup> des TPE et des séries.*

**Septembre** : tests standardisés de positionnement en français et mathématiques

**Novembre** : Publication des nvx programmes de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>

**En CA**, vote sur l'usage de la part modulable en 2<sup>nde</sup> (12 h) et en 1<sup>ère</sup> (8 h)

**Choix de la carte des enseignements de spécialité** → conséquence sur les postes → *Mesures de carte à voter en C.A.*

**Les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialités pour la première 2019-2020.**

## 2019-2020

**2<sup>nde</sup>** : Entrée en vigueur de la **nouvelle organisation de 2<sup>nde</sup>**  
et des **nouveaux programmes 2<sup>nde</sup>**

**1<sup>ère</sup>** : Entrée en vigueur de la **nouvelle organisation de 1<sup>ère</sup>**  
et des **nouveaux programmes 1<sup>ère</sup>** → **fin des séries**

**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2020: 2 sessions d'épreuves communes**

**Juin 2020** : EAF unique pour tous les élèves

**Juin 2020** : les élèves de 1<sup>ère</sup> abandonnent un enseignement  
de spécialité sur les trois.

**Terminale** : Dernière année sur le modèle actuel

→ En CA, **vote** sur l'usage de la **part modulable en**

**terminale (8 h) : AP, dédoublements, options...**

**2020-2021**

**Entrée en vigueur de la nouvelle terminale.**

**Première, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2021 :**

2 sessions d'épreuves communes

**Terminale, 3<sup>e</sup> trimestre 2021 :**

1 session d'épreuves communes  
+ épreuves des 2 spécialités

juin 2021 : épreuve de philosophie (unifiée) + grand oral

# Comment agir pour garder la main sur nos métiers ?

